

RAPPORT

D'ORIENTATION

BUDGETAIRE

2017

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les Etablissements Publics de Coopération Intercommunal de plus de 10 000 habitants et comportant en son sein une commune de 3 500 habitants et plus, le président doit présenter dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget un rapport sur les orientations budgétaires.

Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés dans l'article D2312-3 du CGCT créé par le décret 2016-841 du 24 juin 2016, dont l'objet est la transparence et la responsabilité financières des collectivités locales.

BILAN 2015-2016

Bien que nous ayons réussi à atteindre les objectifs fixés début 2016, la fin de l'année fut difficile. En effet, l'élargissement des consignes de tri au 1^{er} octobre 2016 a entraîné une forte demande de changement de volume de bacs de la part de nos usagers.

Chapitre 1 – les dépenses (extrait du compte administratif)

Les frais de fonctionnement administratif

	2015	2016	EVOLUTION
Fonctionnement *	8 598,85	8 051,45	-6,37 %
Location bureaux	4 462,90	-	-
Assurances	1 230,44	1 247,24	+1,37 %

*fournitures administratives, carburant, entretien auto, timbres, téléphone, catalogues, honoraires services extérieurs

Globalement, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 23,32 % depuis 2013. Ce résultat est dû à une gestion drastique.

En 2014, le renouvellement du marché de gestion de la redevance incitative avait fait augmenter les dépenses de fonctionnement à cause des frais de passation du marché (19 000€ fin 2014 et 1 250 début 2015).

Les frais de collecte : la société Europe Services Déchets

	2015	2016	EVOLUTION
Collecte	1 072 091,91	1 104 969,96	+ 3,07 %

Selon les modalités inscrites dans les conditions générales du marché de collecte, il y a une revalorisation des tarifs tous les 3 mois. L'une des principales variables de cette révision de prix est le cours du pétrole.

Après une forte hausse en 2014, les cours du pétrole ont chuté en 2015 pour repartir à la hausse fin 2016.

Les couts de traitement : le SIREDOM

	2015	2016	EVOLUTION
Ordures ménagères	616 525,28	641 108,77	+3,99 %
Déchèteries	309 976,43	335 664,27	+8,29 %
Total	926 501,71	976 773,04	+ 5,43 %

Nous constatons une hausse de 5,43 % entre les montants payés entre 2015 et 2016.

La gestion de la Redevance Incitative

	2015	2016	EVOLUTION
Plastic Omnium	44 141,80	54 801,06	+24,15 %
ESD	88 703,71	84 609,67	-4,62 %
Gestion de la redevance	132 845,51	139 410,73	+ 4,94 %

Fin 2014, le SEDRE a renouvelé son marché de gestion de la Redevance Incitative et l'a divisé en 2 lots distincts :

- La société ESD pour la gestion du service client et la facturation
- La société Plastic Omnium pour la fourniture et la livraison des bacs ordures ménagères

Ce changement a permis de faire diminuer le cout d'environ 29,4% dès la première année (2014 – 2015). Le changement des consignes de collecte du tri a généré une hausse des frais de changement de bacs (+ 24,15 % sur les factures PO entre 2015 et 2016).

La dette

Le SEDRE a contracté 2 emprunts auprès de 2 établissements bancaires et a conclu un protocole transactionnel avec le SIREDOM.

La Caisse d'Épargne

1^{ère} échéance : 2011

Dernière échéance : 2020

	2014	2015	2016
Capital	46 839,82	48 109,18	49 412,93
Intérêts	9 641,43	8 372,07	7 068,32
Echéance	56 481,25	56 481,25	56 481,25
K restant dû au 31/12/n	308 932,62	260 823,44	211 410,51

Le Crédit Agricole

1^{ère} échéance : 2014

Dernière échéance : 2021

	2014	2015	2016
Capital	63 036,91	65 233,35	67 046,83
Intérêts	15 568,00	13 803,56	11 990,08
Echéance	79 036,91	79 036,91	79 036,91
K restant dû au 31/12/n	496 531,09	431 297,74	364 250,91

Le SIREDOM

Le SIREDOM et le SEDRE ont approuvé, par délibérations respectives, le principe de rééchelonnement de la dette du SEDRE d'un montant de 376 647,17€ correspondant à des arriérés de 2012. Les 2 syndicats ont conclu un protocole financier pour la période 2015-2020.

Cependant, en début 2015, le SEDRE a remboursé 2 titres qui avaient été mis en dehors du protocole pour un montant de : 21 512,50€.

1^{ère} échéance : 2015

Dernière échéance : 2020

	2015	2016
Capital	70 539,50	49 027,00
Intérêts	-	-
Echéance	70 539,50	49 027,00
K restant dû au 31/12/n	245 135,02	196 108,02

Les effectifs

En 2015, le SEDRE comptait 2 employées dont :

- Un agent administratif 2^e classe à 35h/semaine
- Une attachée territoriale à 28h/semaine

Début 2016, l'attachée territoriale a été mutée dans une autre collectivité. Avant son départ mi-janvier 2016, le syndicat a dû lui verser le reliquat issu de sa réévaluation indiciaire qui n'avait jamais été effectuée depuis 2011 (versement en 2 fois : 2015 et 2016).

Depuis mars 2016, les effectifs sont désormais répartis comme suit :

- Un agent administratif 2^e classe, 6^e échelon indice brut 354 majoré 330, à 35h/semaine
- Un agent administratif 2^e classe, 8^e échelon indice brut 362 majoré 336, à 28h/semaine

Les employées bénéficient de l'Indemnité d'Administration et de Technicité et de l'Indemnité d'Exercice des Missions.

	2015	2016	EVOLUTION
Charges de personnel	78 314,95	71 192,26	-9,09 %
Dont salaires nets	55 171,46	45 261,91	- 17,96 %
Durée effective du travail	3 326 h	3 067 h	-7,79 %

Pour 2016, il faut tenir compte du montant de l'assurance statutaire soit 2 725,18 €. Cette assurance a été contractée afin de pourvoir au remplacement des membres du personnel en cas d'arrêt (maladie, AT, ...).

Chapitre 2 – les recettes

Le produit de la Redevance Incitative

	2015	2016	EVOLUTION
Montant facturé	2 245 871,97	2 297 966,27	+2,32 %
Montant encaissé	2 232 553,74	2 182 102,32	-2,26 %
Nombre d'abonnés au 1^{er} janvier de l'année n	8 575	8 479	-1,12 %

Pour 2016 cela est en dessous des prévisions budgétaires : des erreurs dans les factures adressées aux usagers, une campagne de 2^e semestre tardive et des ménages en difficulté financière ont perturbé l'encaissement de la redevance incitative.

En ce qui concerne le nombre d'abonnés, nous constatons des regroupements d'habitants dans les petites copropriétés. Ils passent de 3 ou 5 abonnements à un seul avec un bac collectif afin de faire des économies.

Les aides éco emballages et éco folios

	2015	2016	EVOLUTION
Montant encaissé	220 229,61	220 559,22	+0,15 %
Nombre de versements	3	3	-

En ce qui concerne les aides éco emballages, dans le DOB 2016 nous notions déjà des difficultés dans leurs reversements par le SIREDOM ce qui nous avait conduit à ne prévoir que 240 000€ dans le BP 2016 alors que la moyenne des années précédentes était bien supérieure à 300 000€.

Cette difficulté s'est accentuée sur l'année 2016.

Le versement des aides éco emballages s'effectue en 5 fois : un par trimestre + le solde de l'année. Avec seulement 3 versements par an en 2015 et 2016, nous accusons un retard de 8 échéances au 31 janvier 2016 (le dernier versement concernait le 2^e trimestre 2015).

Chapitre 3 – rappel des objectifs 2016

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2016, présenté le 15 février 2016 aux délégués du SEDRE, il avait été défini plusieurs objectifs pour l'année écoulée :

- *Des démarches pour la pérennisation du Syndicat*
- *Poursuite d'une gestion drastique*
- *Baisse de la masse salariale*
- *Une meilleure gestion des usagers*
- *Vigilance sur l'exécution des marchés*
- *Une étude sur l'impact de l'installation de bornes d'apport volontaire sur plusieurs communes du territoire (voir son influence sur les retours des éco-organismes et sur la collecte en porte à porte)*
- *Un renforcement du suivi de l'utilisation des bacs OM. Le concours des communes pourrait être sollicité.*

Ces objectifs ont été atteints, notamment sur la pérennisation du SEDRE. Seule l'étude sur l'impact de l'installation des BAV n'a pu être réalisée car nous avons très peu de données transmises à notre syndicat.

2017 : une année de réflexion et de prudence pour l'avenir

Chapitre 1 – les dépenses

Nous poursuivons une gestion drastique des dépenses. Cela est d'autant plus vrai que l'année 2017 s'annonce particulièrement difficile.

Le renouvellement des marchés de collecte et de gestion de la redevance courant 2017 vont impacter les dépenses du syndicat (rédaction des divers documents, publication, analyse des offres des candidats, ...).

Les frais de fonctionnement administratif

Aucune hausse n'est prévue sur ce chapitre en 2017, le niveau des dépenses devrait se maintenir en 2017.

Les frais de collecte : la société Europe Services Déchets

L'augmentation des cours du pétrole est aussi un sujet d'inquiétude car les couts de collecte sont indexés dessus : lors de la précédente hausse en 2014, les couts de collectes avaient augmenté de + 2,91 % soit 30 923,23 € (environ 3,70€/abonné).

La signature de l'avenant 4 au marché de collecte permettrait de compenser cette hausse et ainsi maintenir le montant des frais de collecte au même niveau qu'en 2016.

Les couts de traitement : le SIREDOM

En janvier 2017, le SEDRE a dû s'acquitter d'une facture de 230 000,00 € du SIREDOM pour la gestion des déchèteries de mai à décembre 2016.

La gestion de la Redevance Incitative

Dans le marché il est prévu une seule réévaluation annuelle des tarifs au 1^{er} janvier. On sait donc que les factures de la société ESD seront de 7 425,40 € TTC/mois pour 2017.

En ce qui concerne les factures de Plastic Omnium, le SEDRE paye chaque intervention réalisée sur le territoire à l'unité et non au forfait. En ce début d'année nous avons eu de nombreuses demandes de changements de volume répartis comme suit :

- Passage d'un 120L à un 80L
- Passage d'un 180L à un 80L

La dette

Aucune évolution n'est prévue sur ce chapitre. Aucun investissement n'étant prévu en 2017, le SEDRE n'a pas besoin de contracter un nouvel emprunt.

Les effectifs

En ce qui concerne les effectifs du SEDRE, seule la mise en place du RIFSEEP est prévue pour 2017. Aucune embauche ni réduction d'effectif n'est envisagée.

Chapitre 2 – les recettes

Le produit de la Redevance Incitative

La 1^{ère} campagne de facturation s'élève à un total de 2 200 653,07 pour 8 491 abonnés (arrêt des comptes au 31/01/2017).

Nous notons fin 2016 et début 2017, un grand nombre de changements de volume de bac pour un bac plus petit, principalement à cause des nouvelles consignes de tri, ce qui doit permettre aux usagers de diminuer leur facture annuelle. Cela aura forcément un impact sur le montant de la facturation.

Ce constat nous conduit à envisager une refonte de la grille tarifaire en 2017 afin d'assurer l'équilibre budgétaire du syndicat au-delà de 2017.

Les aides éco emballages et éco folios

Pour les aides écoemballages, les derniers évènements survenus au sein du SIREDOM nous font avoir les plus grandes craintes sur ces reversements. En effet, en 2017 nous sommes toujours en attente du versement du solde de 2015 et nous n'avons eu aucune information sur 2016, alors que le SIREDOM s'était engagé en 2014 à reverser ces aides en n+1.

Chapitre 3 – quels objectifs pour 2017 ?

Au vu des événements de la fin d'année 2016, 2 objectifs principaux sont à mener en 2017 avec la plus grande vigilance :

- La rédaction des nouveaux marchés du SEDRE
- Une refonte de la grille tarifaire

Avec une baisse des recettes, il est important de faire des économies sur les marchés publics qui arrivent tous à échéance en 2017. C'est le cas notamment du marché de collecte.

En ce qui concerne la refonte de la grille tarifaire, celle-ci paraît inévitable au vu des évolutions actuelles et à venir :

- Regroupement des petits immeubles qui passent des bacs individuels à un bac collectif (économie pour eux sur le montant de l'abonnement)
- Les suspensions temporaires de contrats : lorsqu'un usager s'absente plus de 3 mois
- Le cas des maisons vides aussi sera à étudier

Le travail sur les personnes présentes sur le territoire et qui utilisent le service sans avoir d'abonnement doit se poursuivre sur 2017.

Cette tâche doit s'effectuer en collaboration étroite avec les communes et les personnels communaux afin d'identifier ces personnes et les inciter à s'abonner ce qui sera des ressources supplémentaires.

Les prévisions budgétaires pour 2017

Montant total des charges réelles 2016	2 545 529,93 €
Prévisions 2017	2 750 000,00 € environ, soit 229 166,66 € par mois

Investissement

Le changement d'un ordinateur est prévu en 2017. Celui en place date de 2010, il n'a plus de lecteur de clé USB, ce qui est gênant pour la consultation des archives, et sa mise en marche est parfois laborieuse.